

Présents : M. PICHON, Adjoint chargé des affaires scolaires.
Mme DELALANDE, Adjointe
Mmes ROUMIER et DHARDIVILLERS, Conseillères municipales.
Mmes DESMOULIERES, CAPELLE, LORJOU et M. DECHARNIA, représentants des parents d'élèves titulaires.
Mmes DECLERCK, LENAY et NOWAK, représentantes des parents d'élèves suppléantes.
Mmes JAUNET, DUBOIS, PORTRETS, FARDOUX, CHARTRAIN et BOUCAUD, enseignantes.

Excusés : Mme BARRANCO, Inspectrice de l'Education Nationale.
M. BIETTE, Maire de Soings en Sologne.
Mme DEBOS, enseignante
Mmes BLOUIN, SAUSSET et PERONNET, représentantes des parents d'élèves titulaires.
M. EMMRICH, responsable ALSH.

1) Année scolaire 2022/2023

Rappel du calendrier :

- Vacances d'hiver : vendredi 10 février 2023 (soir) au lundi 27 février 2023 (matin)
- Vacances de printemps : vendredi 14 avril 2023 (soir) au mardi 2 mai 2023 (matin)
- Vacances d'été : vendredi 7 juillet 2023 (soir)

Le pont de l'ascension entre dans le calendrier national : jeudi 18 et vendredi 19 mai 2023.

- Piscine :

Mlle Jaunet Manon : GS/CP : La classe devait se rendre à la piscine de Contres le mardi de 14h00 à 14h40 du 28 mars au 6 juin 2023 inclus, mais la direction de la piscine a annulé car les cycles 3 sont prioritaires depuis la fermeture de la piscine de St-Aignan.

- Bilan de santé : Les élèves de MS ont été vus au mois de décembre.
Les élèves de CP ont été vus en partie le 27 janvier et les enfants restants seront vus le 9 mars.

- Sorties et manifestations :

Bilan :

USEP : Le cross USEP du mercredi 7 décembre a été annulé car il n'y avait pas assez d'inscriptions.

Merci à la municipalité pour la subvention.

Ecole et cinéma :

- GS/CP : vendredi 2 décembre : « Rabi », vendredi 27 janvier : « Le chant de la mer ».

SMIEEOM : spectacle « Au grand bazar » :

- GS/CP : lundi 30 janvier 2023 : 14h à Mur de Sologne
 - CP/CE1 : lundi 30 janvier 2023 : 10h30 à Mur de Sologne
- Ce spectacle très humoristique a beaucoup plu aux enfants et aux adultes.

CDER – Sécurité routière :

- CM2 (cycliste) : mardi 8 novembre journée à la Gendarmerie Nationale. Une élève a été sélectionnée pour participer à la finale départementale.

Ciné-Concert :

- CP / CE1 et CE2 : Vendredi 18 Novembre 2022, 10h30 à la salle multi-activités de FRESNES.

Remise de la labellisation E3D mention engagement, le mardi 13 décembre à Contres. Deux élèves de l'école se sont vus remettre le diplôme par Mme Solène Berrivin, Directrice Académique des Services de l'Education Nationale.

spectacle de Noël : Jeudi 15 décembre après midi : « Le loup et son Ukulélé ». Les enfants ont tous participés et se sont bien amusés.

A venir :

Ecole et cinéma :

- GS/CP : lundi 27 mars à Romorantin (après-midi) « Le petit fugitif ».
- PS/MS : vendredi 3 mars matin : « La boîte à Malice », vendredi 12 mai matin à Selles sur Cher : « Neige et les arbres magiques ».

CDER – Sécurité routière :

- CP/CE1 (piéton et passager) : lundi 13 mars en remplacement du lundi 6 mars après-midi au CDER

Sortie à Paris :

Lundi 6 mars 2023 (la date nous a été imposée) : les classes de CP/CE1, CE2, CM1 et CM2 se rendront en train à Paris au Muséum National d'Histoire Naturelle.

CM2 : Mardi 23 mai après-midi : Sortie Nature sur le thème des insectes

Lire c'est partir : vente de livres à 1 €, début mai.

2) Avenant au projet d'école 2021/2024 : Un avenant a été réalisé le lundi 7 novembre 2022 pour 2022/2023.

Les 3 axes sont :

***Assurer l'acquisition des fondamentaux pour tous les élèves.**

*** Stimuler l'ambition scolaire pour tous les élèves.**

*** Agir sur le climat scolaire comme facteur de réussite.**

La rédaction du projet d'école s'appuie sur les besoins des élèves (résultats des évaluations CP, CE1 et 6^{ème}) et sur les forces et les faiblesses de l'école pour y répondre.

Nous avons établi différentes actions (liaisons inter-cycles, coopération et tutorat, ¼ d'heure de lecture, prix des Incorruptibles, Koala et Kangourou des maths, différenciation pédagogique, travail sur les règles de vie et le respect, les messages clairs et les médiateurs, création d'un jardin d'école...) afin d'atteindre les cibles suivantes :

Français :

- Améliorer la compréhension des consignes et des énoncés
- Améliorer la compréhension de l'oral
- Améliorer les résultats en fluence

Mathématiques :

- Améliorer la résolution de problèmes (démarche, méthodologie, compréhension des énoncés)
- Améliorer les techniques de calcul mental et la logique

Respecter autrui :

- Améliorer le climat scolaire
- Remettre en place les médiateurs, ainsi que le conseil des élèves
- Développer le bien-être des élèves et des enseignantes, améliorer la qualité de vie à l'école
- Encourager le travail coopératif et collaboratif entre élèves
- Développer la co-éducation

L'avenant au projet d'école est adopté à l'unanimité.

3) Travaux, matériel et aménagements :

Merci de penser à l'achat de 3 écrans interactifs pour la rentrée prochaine, pour les classes de Mmes Dubois, Fardoux et Soupiron.

Il faudrait également envisager la réfection des toilettes de la salle de motricité, avec une porte permettant aux enfants de maternelle, d'aller aux toilettes pendant la récréation.

Les travaux prévus (construction du préau des maternelles, réfection des toilettes garçons et enrobé dans la petite cour de récréation) seront réalisés aux vacances d'été.

Il faudrait vérifier la stabilité des cloisons de la salle de motricité, le système de fixation semble « fatigué ».

4) Sécurité

Un exercice PPMS Attentat Intrusion a eu lieu le mardi 6 décembre 2022 à 9h30. Jean-Luc a essayé d'entrer dans les différents bâtiments sans y parvenir.

Il existe un système de flash d'alerte lumineux (sonore ou silencieux, selon les besoins) qui est destiné à susciter une réaction adaptée à la situation (évacuation, confinement...) et qui pourrait être installé dans toutes les classes car certaines classes n'entendent pas l'alarme.

De plus ce système permet :

- de ne pas paniquer les élèves
- de ne pas indiquer aux intrus que l'alerte est lancée.

Les documents concernant ce système ont été transmis à M. Pichon pour information.

Rappel : un exercice départemental portant sur les risques majeurs (confinement) aura lieu.

Les parents seront informés de la tenue des exercices de PPMS.

5) Questions des représentants des parents d'élèves.

Nous avons eu 43 retours de questionnaires.

1- La vie de l'école

Les médiateurs sont-ils mis en place ? Pouvons-nous avoir des retours ?

→ La première médiation a eu lieu le 17 novembre. Les CM y recourent plus facilement. Ce n'est pas un réflexe pour les CP/CE1 et les CE2. Les médiateurs iront dans leur classe à la rentrée des vacances pour leur faire un rappel. Les médiateurs permettent de gérer les petits conflits.

Le fait qu'il n'y ait pas de médiateurs sur le temps de midi est un regret pour les parents.

Des absences prévues de personnel scolaire n'ont pas été portées à la connaissance des parents via le cahier de liaison. Serait-il possible de transmettre les informations en amont ?

→ Les arrêts maladie ne sont pas prévisibles. Mme Lepain avait prévenu ses élèves qu'elle ne serait peut-être pas présente à la rentrée des vacances de Noël d'où la question des parents.

Pour certaines classes, un système d'évaluation est mis en place pour le comportement des enfants. Plusieurs parents et enfants disent être angoissés. Serait-il possible de modérer l'impact que cela peut avoir sur les élèves ?

→ Il ne s'agit d'un système d'évaluation mais de gestion du comportement. Les 5 classes d'élémentaire ont un système de gestion du comportement (fleurs, ceintures...) depuis des années, sans que cela pose problème.

Cela est nécessaire pour canaliser les élèves et leur faire prendre conscience des règles de la vie en société, pour que tous puissent « vivre ensemble » le plus paisiblement possible.

Nous avons choisi ce système dans un principe de coéducation : si les parents se sentent impliqués dans le respect des règles par leurs enfants, le comportement des élèves à l'école s'en trouve en général amélioré. La plupart des familles aiment savoir comment se comporte leur enfant à l'école. Le stress engendré dépend énormément de la manière dont les parents gèrent les « bâtons » ou les « pétales ». On n'attend pas des parents qu'ils punissent systématiquement leur enfant, plutôt qu'ils aient une discussion avec lui sur les bons comportements à adopter.

Il est spécifié qu'avant de sanctionner un élève, il reçoit auparavant un certain nombre d'avertissements à l'oral. Le problème est surtout la récurrence.

Mme Jaunet vient de mettre en place le système des fleurs de comportement dans sa classe et a eu des retours positifs des parents.

Des élèves et parents d'élèves se plaignent que certaines classes monopolisent les buts de foot. Une surveillance est-elle effective pour que chaque tranche d'âge puisse y participer à tour de rôle ?

Nous avons mis en place depuis début janvier un tableau de répartition pour les buts de foot. Le tableau est également efficace pour la pause méridienne.

Qu'en est-il de l'abri/préau du côté des Maternelles ?

→ Vacances d'été.

2- L'accueil périscolaire (réponse d'Erick Emmrich)

L'utilisation d'un permis à point a été abordée au dernier conseil, cela va-t-il être mis en place ?

Pour la mise en place du permis à point. Voir pour une élaboration commune de celui-ci avec des élus, des parents d'élèves et le personnel d'accueil afin de pouvoir être en accord sur le fonctionnement de celui-ci. Pourquoi un permis à points ? Quel sera son but ? ...

Il est assez contradictoire dans le même conseil d'école de critiquer la gestion du comportement par les enseignantes et de réclamer qu'un permis à points soit mis en place sur la pause méridienne. Ce seront les mêmes élèves qui seront sanctionnés !

Nous avons eu des retours comme quoi la TV était diffusée à la garderie matin et/ou soir.

Nous demandons de la supprimer sur les temps de garderie.

La télévision est diffusée sur la dernière semaine de l'année soit maximum 10 heures pour un total de 400h de garderie sur l'année !

Les représentants des parents d'élèves demandent qu'elle soit totalement supprimée sur les temps de garderie.

Où sont les compotes annoncées au dernier conseil ?

Dans le ventre des enfants ou en stock ! Maintenant des compotes ou crèmes sont distribuées, une fois par semaine.

Un manque d'encadrants et de surveillance est noté par plusieurs parents avec plusieurs incidents à déplorer principalement sur le temps du midi. De nouveaux postes seraient indispensables. Qu'en est-il ?

L'arrivée d'Elodie pallie déjà à ce manque sur le temps du midi (2 personnes au début puis 3 personnes).

Les retours sur le logiciel sont tous négatifs, cela peut causer des difficultés tant au niveau de la réservation, qu'au niveau financier. Une autre organisation est-elle prévue ? Serait-il possible de ne pas mettre cela en place pour la cantine, et rester sur le système de facturation ?

Oui, je conviens que cela peut poser un problème financier si les inscriptions ne sont pas faites régulièrement. Les retours ne sont pas tous négatifs ! Certaines familles trouvent cela confortable.

Pour la cantine le conseil municipal a décidé de faire une facturation mensuelle.

La mairie va se renseigner auprès d'autres mairies pour savoir s'il existe d'autres logiciels.

Concernant les tarifs du centre aéré, serait-il possible de prévoir des tarifs à la demi-journée et à la journée ? Des enfants venant à partir du repas de midi ou partant directement après le repas payent la journée entière. Idem pour les vacances scolaires, une seule journée de présence implique un règlement de la semaine complète.

Les élus CCVCC ont estimé que le coût des structures par rapport aux moyens mis en place ne pouvez plus permettre une tarification à la demi-journée.

Le personnel d'encadrement est difficile à trouver mais des efforts sont faits en ce sens. Celui-ci est recruté pour la période de vacances ce qui implique un coût de fonctionnement qu'il faut un minimum amortir !

Il faudrait transmettre cette demande à la ComCom.

3- Le transport scolaire

Pas de questions à ce sujet

4- Le restaurant scolaire

Coraline devait aider sur le temps du midi. Qu'en est-il ?

→ Elle intervient quand elle est présente sur l'école.

Vous nous avez assuré au dernier conseil que les enfants n'étaient pas forcés de terminer les assiettes, nous avons des retours inverses de la part de plusieurs parents. Pourquoi ?

→ La cantine a un rôle éducatif. Les enfants ne sont pas obligés de finir leur assiette. Ils demandent eux-mêmes la quantité qu'ils souhaitent. Il faudrait faire un rappel au niveau du personnel.

Un incident a eu lieu à la cantine d'après plusieurs enfants : plusieurs élèves qui jouaient à se « recouvrir » leurs mains, se sont vu se les faire scotcher. Comment expliquez-vous cela ?

→ La mairie comprend que cela ait pu choquer des parents et conseille de s'adresser à la personne concernée.

5- Les intervenants extérieurs

Merci pour la mise en place d'un relais concernant la bibliothèque ainsi que la communication à ce sujet.

6- Remarques diverses

Les parents ont constaté des efforts de la part des enfants concernant la propreté des toilettes. Bravo !

Des remarques ont été faites sur les gâteaux. Nous précisons simplement que la vente de gâteaux du vendredi concerne la Farandole, et est donc indépendante de l'école, d'où une différence dans le fonctionnement.

Si un autre mouvement de grève a lieu au sein de l'école, serait-il possible de communiquer sur la mise en place éventuelle d'un service minimum ?

→ Le service minimum est obligatoire à partir de 25% de grévistes.

La Mairie doit s'organiser pour communiquer avec les familles.

Date du prochain conseil d'école : Mardi 13 juin 2023

Séance close à 19h30

La secrétaire,
Sylvie Portrets



La présidente,
Nathalie Soupiron